

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00355
Numéro SIREN : 811 637 164
Nom ou dénomination : BOUCHERIE AL AN'AM

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 6064

SARL BOUCHERIE AL AN'AM
197 route de Pont l'abbé
29000 Quimper
Capital 1000€
RCS Quimper 811637164

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
02 DEC. 2021
29000 QUIMPER

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10 Septembre 2020

Le 10 Septembre 2020, à 18 heures, au siège social à Quimper, 197 route de Pont l'abbé, les associés de la SARL BOUCHERIE AL AN'AM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'approuver les résultats du bilan au 31 Décembre 2019 (période du 01/01/2019 au 31/12/2019).

Sont présent :

- Monsieur EL FARISSI Omar
- Monsieur FARAS Tawfik

Soit au total 2 associés présents.

Le président, Monsieur FARAS Tawfik constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Approuver les comptes au 31 Décembre 2019 et affecter les résultats de cette même période

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ainsi que l'inventaire.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- les accusés réception des lettres de convocations ;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 1 788.57 euros de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 de la manière suivante :

Au Débit du compte « Report à nouveau débiteur », la somme de 1 788.57 euros ce qui porte le compte à 1 788.57 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

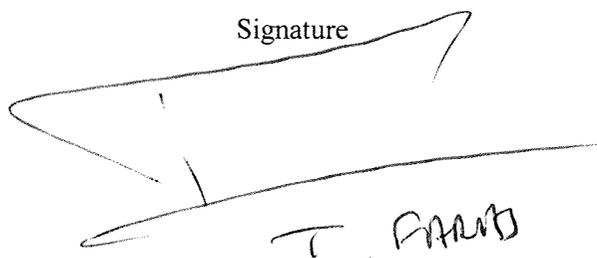
Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur FARAS Tawfik pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Signature



T. FARAS

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SARL BOUCHERIE AL AN'AM

197 Route de Pont l'abbé

29000 Quimper

Siret : 81163716400013



CABINET COMPTABLE GERIN

Cabinet d'Expertise Comptable
inscrit au tableau de l'ordre de RENNES

19 rue de Locronan 29000 Quimper

Tél. 02 98 55 42 85 Fax. 02 98 53 63 67

Courriel : cabinet.gerin@orange-business.fr

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 500	1 121	1 379	1 879
Autres immobilisations corporelles	6 938	1 185	5 753	867
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	765		765	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 203	2 306	7 897	2 761
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 525		3 525	4 144
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 554		2 554	1 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 291		22 291	24 847
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 370		28 370	30 691
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 573	2 306	36 267	33 451

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	48
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 315	1 238
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 789	10 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 626	12 415
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 550	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 302	3 251
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 809	17 062
Dettes fiscales et sociales	2 500	323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480	400
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	25 641	21 037
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 267	33 451

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

25 641

21 037

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

4 550

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BOUCHERIE AL AN'AM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 36 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 789 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 850	5 588		9 438
Immobilisations financières	15			765
Total	3 865	5 588		10 203
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 104	1 202		2 306
Immobilisations financières				
Total	1 104	1 202		2 306
ACTIF NET				7 897

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 588		5 588
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 588		5 588
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 319 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	765		765
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 554	2 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 319	2 554	765

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 550	4 550		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 809	14 809		
Dettes fiscales et sociales	2 500	2 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 782	3 782		
Produits constatés d'avance				
Total	25 641	25 641		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 3 302